

COMMUNIQUE DE PRESSE

#Chiffre #Investissements

Lyon, 7 juillet 2022

**Le chiffre : 23,3* millions d'euros investis
par l'agence de l'eau au 2^{ème} trimestre 2022 en Auvergne-Rhône-Alpes
pour les projets en faveur de l'eau**
(*hors primes pour épuration.)

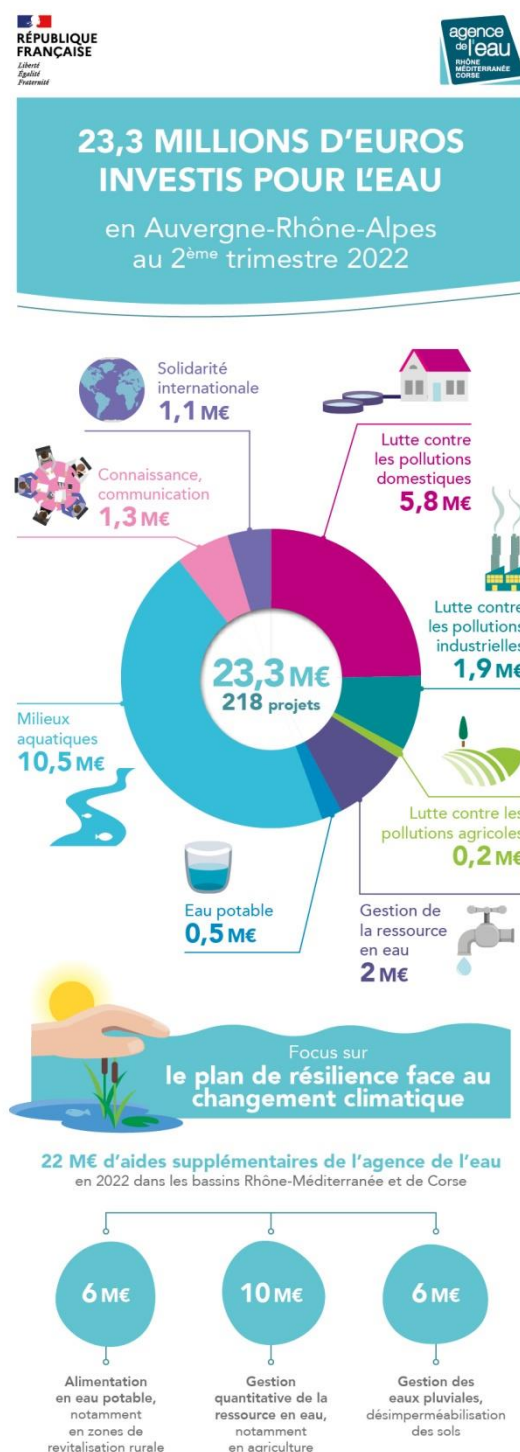
[Focus sur le plan de résilience face au changement climatique]

Au cours du deuxième trimestre 2022, l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a accompagné **218 projets** portés par les collectivités, entreprises, agriculteurs et associations pour améliorer la qualité des eaux et des milieux aquatiques, en Auvergne-Rhône-Alpes.

D'ici la fin de l'année 2022, l'agence de l'eau consacrera **22 M€ supplémentaires** à des projets contribuant à la résilience des territoires face au changement climatique dans les bassins Rhône-Méditerranée et de Corse.

Les chiffres clés au 2^{ème} trimestre 2022 en Auvergne-Rhône-Alpes

- **45 % des aides (10,5 M€)** portent sur la restauration des **milieux aquatiques**, dont 7,7 M€ pour renaturer les cours d'eau (dont 3,5 M€ pour 2 projets en Haute-Savoie sur la basse Dranse et la Chaise), 2,5 M€ pour l'animation territoriale et 0,3 M€ pour préserver et restaurer les zones humides ;
- **27 % des aides (6,3 M€)** sont attribués pour améliorer **l'assainissement et l'alimentation en eau potable** des collectivités, avec :
 - **5,8 M€ pour réduire les rejets d'eaux usées**, dont 3,4 M€ pour améliorer leur collecte, notamment par temps de pluie (2 M€, dont 1,8 M€ pour déconnecter les eaux pluviales du réseau d'assainissement et les infiltrer), et 2,4 M€ pour leur traitement ;
 - **0,5 M€ pour l'eau potable**, dont 0,3 M€ pour la restauration de la qualité de l'eau des captages prioritaires ;
- **9 % des aides (2 M€)** bénéficient à la **gestion quantitative de la ressource**, dont 0,8 M€ pour économiser l'eau (en réduisant les fuites des réseaux d'eau potable essentiellement), 0,6 M€ pour des actions visant un meilleur partage entre usagers, et 0,6 M€ pour des études



prospectives en vue de l'adaptation au changement climatique ;

- **8 % des aides (1,9 M€)** contribuent à **réduire les pollutions industrielles**, dont 1,3 M€ pour le traitement des rejets des Ateliers AS (holding textile Hermès) à Pierre Bénite, permettant de réduire la pollution envoyée vers une des stations d'épuration de la métropole Lyonnaise ;
- **les derniers 11 % des aides (2,6 M€)** vont respectivement à **la connaissance et la communication (1,3 M€)**, **la coopération internationale (1,1 M€)**, et **la réduction des pollutions agricoles (0,2 M€)**.

Parmi les projets aidés, des opérations remarquables au 2^{ème} trimestre 2022

SAVOIE Gestion des eaux pluviales de l'hôpital de Chambéry

Le centre hospitalier métropole Savoie va déconnecter la collecte des eaux pluviales des voiries et des toitures du réseau d'assainissement unitaire de Chambéry. Le projet, qui s'inscrit dans la réhabilitation d'une partie de l'ancien hôpital de la ville, permettra de soulager les réseaux publics d'assainissement, évitant ainsi leur débordement lors d'épisodes pluvieux de forte intensité qui actuellement peuvent entraîner le rejet d'eaux usées non traitées dans les cours d'eau. Une surface de 16 108 m² sera désimperméabilisée grâce à la création d'ouvrages de gestion des eaux pluviales de voiries et de toitures comme des places de stationnements perméables, la création de noues et d'un bassin principal d'infiltration, de puits perdus et de tranchées drainantes, contribuant à la recharge des nappes souterraines. Pour ces travaux, l'agence de l'eau apporte **une aide de 322 000 euros**.

ISERE 35 000 m³/an prélevés en moins dans la ressource de la Cumane

Saint-Marcellin Vercors Isère communauté renouvelle des canalisations d'eau potable identifiées comme fuyardes dans le diagnostic du schéma directeur en alimentation en eau potable de l'intercommunalité, dans les communes de Varacieux et Saint Verand qui sont toutes les deux alimentées par des ressources provenant de la Cumane. Les travaux permettront de réaliser une économie d'eau évaluée à environ 35 000 m³/an. Ils contribueront à améliorer le rendement des réseaux d'eau potable, en application du plan de gestion de la ressource en eau du Sud Grésivaudan. **L'aide de l'agence de l'eau s'élève à 198 000 euros**.

FOCUS SUR LE PLAN DE RESILIENCE FACE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

La sécheresse attendue cet été en France illustre une nouvelle fois l'importance des enjeux de l'eau dans le contexte du changement climatique. C'est la raison pour laquelle, en lien avec les conclusions du Varenne de l'agriculture, le Gouvernement a accordé aux 6 agences de l'eau une autorisation de 100 millions d'euros de dépenses supplémentaires afin d'aider à renforcer la résilience des territoires face au changement climatique.

Pour l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, **l'augmentation de ce plafond de dépenses est de 22 M€ pour 2022, répartis ainsi :**

- 6 M€ pour l'alimentation en eau potable, au bénéfice notamment des zones de revitalisation rurale ;
- 10 M€ pour la gestion quantitative de la ressource en eau, en particulier pour les projets agricoles ;
- 6 M€ pour la gestion des eaux pluviales, notamment la désimperméabilisation des sols.

Les objectifs de ce plan de résilience sont les suivants :

- accompagner les filières agricoles dans leur stratégie d'adaptation au changement climatique ;
 - améliorer la résilience des territoires et la gestion de la ressource en eau, grâce aux solutions fondées sur la nature, aux projets de substitution par transfert ou stockage, à la réutilisation des eaux usées traitées et aux économies d'eau ;
 - soutenir les collectivités pour économiser l'eau en luttant contre les fuites dans les réseaux et pour prévenir les risques de pénurie d'eau potable par des interconnexions ;
 - améliorer la résilience des villes, par notamment la désimperméabilisation des espaces urbains et la déconnexion des eaux pluviales pour favoriser l'infiltration et la recharge des nappes.
-

A propos de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse - www.eaurmc.fr | www.sauvonsleau.fr

L'agence de l'eau est un établissement public de l'Etat sous tutelle du ministère de l'environnement, qui a pour mission la reconquête du bon état de l'eau et des milieux aquatiques. En application du principe pollueur-payeur, elle perçoit des redevances fiscales payées par tous les usagers : ménages, collectivités, industriels, agriculteurs, en fonction des volumes qu'ils prélèvent et de la pollution qu'ils rejettent. L'argent ainsi collecté est réinvesti auprès des collectivités, industriels, agriculteurs et associations qui agissent pour améliorer la qualité de l'eau et des milieux : améliorer les systèmes d'assainissement, réduire la pollution par les substances toxiques, économiser et partager l'eau, reconquérir la qualité des eaux des captages dégradés par les pollutions diffuses (pesticides et nitrates), préserver les ressources stratégiques pour l'eau potable, restaurer le fonctionnement naturel des rivières, des milieux marins et des zones humides dégradées ou menacées ... L'agence de l'eau agit dans le cadre d'un programme d'intervention 2019-2024 qui fixe les grandes priorités d'action pour 6 ans. L'agence dispose d'une capacité d'aide annuelle d'environ 440 M€ et emploie 330 personnes.

CONTACTS PRESSE

Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse • Valérie Santini • 06 33 03 76 24 • valerie.santini@eaurmc.fr

Agence Plus2sens / Laurence Nicolas / 06 64 50 59 50 / laurence@plus2sens.com & Leslie Brunner 06 76 33 55 15 / leslie@plus2sens.com